



5TA SESSIONE STRASURDINARIA DI U 2026
30 È 31 DI LUGLIU DI U 2026
5ÈME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2026
30 ET 31 JUILLET 2026

N° 2026/E5/041

**Question orale déposée par Mme Véronique PIETRI
au nom du groupe « Core in Fronte »**

**OBJET : INCENDIES, QUELS MOYENS ET QUELLE STRATEGIE POUR PROTEGER
DURABLEMENT LA CORSE ?**

Sgiò Pridenti,

Les incendies qui ravagent actuellement le Centre Corse viennent une nouvelle fois poser la question des moyens dont nous disposons réellement pour faire face au risque incendie.

Nous partageons pleinement le constat et la colère exprimés par le président, Hyacinthe VANNI. Les moyens aériens ont manqué ou n'ont pas été activés, au moment où ils étaient nécessaires, obligeant les personnels engagés au sol à intervenir dans des conditions particulièrement difficiles et surtout dangereuses.

Et lorsque nous constatons les moyens considérables mobilisés très rapidement sur certains incendies en France, la question de la différence de traitement doit être posée. Une question qui se pose d'autant plus avec acuité quand on connaît via la Ministre française des armées, les moyens financiers exclusivement mis à la disposition des renforcements militaires au détriment, dans ce cas, d'investissements pour la sécurité civile.

Dans ce contexte, les propos de la préfète de Haute-Corse affirmant que « la Corse n'a jamais eu autant de moyens » sont particulièrement déplacés. Car la question n'est pas de savoir si nous avons davantage de moyens qu'il y a vingt ans, mais si nous disposons

aujourd'hui des moyens correspondant aux risques auxquels nous sommes confrontés et, surtout, s'ils sont disponibles au moment où nous en avons besoin.

Le changement climatique a changé la donne, en Corse, en Méditerranée, en Europe. Les périodes à risque s'allongent, les sécheresses s'intensifient et les feux deviennent plus violents, alors que rien n'a été anticipé.

Le contrôleur général des pompiers met justement en garde contre ce qu'il appelle la « rupture capacitaire », le risque que plusieurs incendies importants se déclarent simultanément en France et en Corse et mobilisent l'ensemble des moyens disponibles.

Nous ne pouvons plus accepter que la protection de la Corse dépende de la disponibilité de moyens français mutualisés et d'arbitrages décidés ailleurs.

Nous contestons également les propos selon lesquels ces incendies ne mettraient pas de vies en jeu parce qu'ils ne menacent pas directement des habitations. La Corse ne devient pas un territoire vide dès que l'on quitte les villages. Dans nos montagnes, il y a des bergers dans les estives, des troupeaux, des personnels engagés au sol. Il y a aussi nos forêts, notre biodiversité, nos terres et tout un patrimoine naturel vivant que nous avons la responsabilité de protéger. Il y a la végétation qui, si elle recule, peut provoquer ensuite d'autres catastrophes au moment des fortes pluies.

Depuis plusieurs années, nous réclamons le positionnement permanent de moyens aériens en Corse, notamment de Canadair. Si la flotte actuelle ne permet pas de garantir ces moyens, alors c'est aussi son dimensionnement qui doit être revu et les moyens doivent être diversifiés.

La Corse doit pouvoir disposer d'une capacité permanente, adaptée à son insularité et à l'évolution du risque climatique.

Ensuite, au-delà des moyens de lutte, nous devons remettre la prévention et l'entretien de nos territoires au cœur de notre politique.

Le rôle de l'agriculture est ici essentiel, particulièrement dans l'intérieur. Le pastoralisme permet d'entretenir les espaces et de limiter la biomasse.

La déprise agricole a également transformé de nombreux anciens jardins et terrasses autour de nos villages, qui constituaient autrefois des pare-feux naturels, en véritables réservoirs de biomasse. Nous devons favoriser leur remise en culture et accompagner les communes dans cette reconquête. Cela suppose aussi de lever des obstacles comme le désordre foncier et les contraintes liées au défrichement de parcelles abandonnées depuis plusieurs décennies.

Car nous ne pouvons pas attendre que le feu soit là pour nous demander combien d'avions seront disponibles. Une partie de la réponse est aussi dans un territoire entretenu, cultivé, pâturé et habité.

Monsieur le Président, face à cette nouvelle réalité climatique et au risque de rupture capacitaire, quelles initiatives comptez-vous prendre pour obtenir de l'État français des moyens aériens permanents, diversifiés et réellement garantis à la Corse ?

Parallèlement, ne devons-nous pas engager une véritable stratégie de prévention des incendies, fondée notamment sur l'agriculture, le pastoralisme, la reconquête des anciennes terres cultivées et la levée des obstacles fonciers et réglementaires qui empêchent aujourd'hui leur entretien ?

Vi ringraziemi